



Direction des services techniques  
et de l'aménagement  
Services techniques  
Tél. 03 20 66 58 27  
Fax : 03 20 66 58 30

190827/SF/CD

**ARRETE PERMANENT N° ARR/2019/ST/319**

Nous, Maire de la Ville de HEM,  
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,  
Vu la circulaire interministérielle Équipement Intérieur n° 73.182 du 5 octobre 1973,  
Considérant que le **défilé organisé à l'occasion de la Fête Nationale du Cheval ce dimanche 22 septembre 2019, avec la participation du Centre Équestre Le Comte du Petit Parc de Hem et du Centre Equestre du Château d'Hem**, va constituer une gêne pour le stationnement et la circulation et qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,

**A R R E T O N S**

**ARTICLE 1** : Le dimanche 22 septembre 2019 à partir de 9h00 et ce, jusqu'au à 13h30, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur la rue du tilleul dans sa partie comprise entre la rue du Lin et rue du docteur Coubronne.

**ARTICLE 2** : Le dimanche 22 septembre 2019, la circulation des véhicules sera limitée à 30 km/h sur l'itinéraire suivants :

**DÉFILÉ DU CENTRE ÉQUESTRE LECOMTE**

- 10 h - Départ du Centre Équestre LECOMTE « Le Petit Parc »
- Route de Croix (dans sa partie comprise entre « Le Petit Parc et la rue du Général Leclerc)
- Rue du Général Leclerc
- Rue du Docteur Coubronne (dans sa partie comprise entre la rue du Général Leclerc et la Grand'Place)
- Rue du Tilleul
- Arrêt Grand' Place
  
- 11h35 - Retour par la rue du Docteur Coubronne (dans sa partie comprise entre la Grand'Place et la rue du Général Leclerc)
- Rue du Général Leclerc
- Rue de Croix (dans sa partie comprise entre la rue du Général Leclerc et le Petit Parc)
- Arrivée au Centre Équestre Lecomte.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie : 03 20 66 58 00 - Fax : 03 20 66 58 10 - [www.ville-hem.fr](http://www.ville-hem.fr)

## DÉFILÉ DU CENTRE ÉQUESTRE DU CHATEAU D'HEM

- 10h45 - Départ du Château d'Hem
- Avenue Henry Delacroix
- Rue du Docteur Coubronne
- Rue du Tilleul
- Arrêt à la Grand'Place
  
- 11h30 rue du Docteur Coubronne
- Avenue Henri Delecroix
- Arrivée Centre Equestre du Château d'Hem

**ARTICLE 3** : Pour permettre le bon déroulement du cortège, celui-ci sera accompagné par les Services de Police de Hem qui régleront la circulation.

**ARTICLE 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

**ARTICLE 5** : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à la Sté Transpole de Marcq en Baroeul, à la Sté Trans Val de Lys à Comines, au Château d'Hem 61, avenue Henri Delecroix 59510 Hem et au Centre Équestre Le Comte du Petit Parc rue de Croix 59510 Hem.

Fait à HEM, le

29 AOUT 2019

**Pour le Maire de Hem et par délégation,  
l'Adjointe à la Qualité de la Ville  
et à la Proximité**



**Safia OULMI**